

N/REF : 25/06/2026 9H24 C:264695 I:37173

V/Email reçu le Jeudi 25/06/2026 a 9H24

IMMEUBLE : RIVET
15 PLACE GUSTAVE RIVET
38000 GRENOBLE

RIMEY-MEILLE

**3 RUE DE LA PREVACHERE
38400 ST MARTIN D HERES**

St Martin-H, le 13 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 15 RIVET - TECHNICIEN SUR PLACE FLORENT *0766601309*

MOTIF : INTERVENIR POUR PASSAGE CAMERA DEPUIS LE TOIT TERRASSE

Donneur d'ordre : Mme M. CABEZAS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 01/07/2026 A 08H15:
PASSAGE CAMERA DANS 3 GAINES GAZ

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Passage camera	1	350,00	350,00

TOTAL H.T.	350,00
T.V.A. a 20,00%	70,00
TOTAL T.T.C.En EURO	420,00

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN